

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
20/04/21		2021-11013

### 1. Intitulé du projet

Construction de 3 chais de stockage d'alcool de bouche sur la commune de BARRET (16).

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Catégorie n°1	<p>La société SARL DISTILLERIE DE CHEZ SABOURIN souhaite augmenter ses capacités de stockage d'alcool en créant 3 nouveaux chais de stockage d'une capacité de 500 m<sup>3</sup>. La capacité de stockage du chai existant, déclaré, passera de 499 m<sup>3</sup> à 500 m<sup>3</sup>.</p> <p>A l'issue du projet, le site aura une Quantité Susceptible d'être Présente de 2000 m<sup>3</sup>. L'entreprise franchit le seuil de l'autorisation au titre de la rubrique ICPE 4755-2.a.</p>

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'entreprise projette la construction de 3 nouveaux chais de stockage d'alcool d'une surface de 299,25 m<sup>2</sup> pour deux d'entre-eux et de 297,7 m<sup>2</sup> pour le dernier et pour une capacité de 500 m<sup>3</sup> chacun.

Tous les chais seront en rétention interne de 100 % de la QSP + 0,5 X la surface pour les eaux d'extinction incendie.

Seront également installés les éléments suivants :

- une aire de dépotage en rétention,
- une noue d'infiltration des eaux pluviales,
- une voie de circulation périphérique aux chais en enrobé,
- un local surpresseur PIA.

## 4.2 Objectifs du projet

L'entreprise possède actuellement un site à ARTHENAC, cependant ce site ne peut accueillir de nouvelles installations de stockage d'alcool et l'entreprise projette de développer son nouveau site sur lequel un chai de 297,7 m<sup>2</sup> pour 499 m<sup>3</sup> d'alcool a déjà été déclaré.

Ce site comportera uniquement des installations de vieillissement d'alcools.

Les chais réalisés posséderont une surface de 299,25 m<sup>2</sup> pour deux d'entre-eux (chai °2 et 3) et de 297,7 m<sup>2</sup> pour le dernier (chai n °4).

Ils seront en rétention de 2,2 m de profondeur et à 11 m au minimum des limites de propriété ainsi que des tiers.

A l'issue du projet le site comportera 4 chais de stockage d'alcools.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Dans sa phase travaux, le projet comportera la réalisation des points suivants :

- une phase de terrassement,
- la construction des réseaux,
- la construction des bâtiments,
- la construction de l'aire de dépotage,
- la réalisation d'une noue,
- la clôture du site,
- l'aménagement de l'intérieur des bâtiments.

L'entreprise prévoit une gestion durable du chantier avec :

- le respect de la réglementation concernant le niveau sonore des engins, les rejets de poussières, de fumées et des odeurs, en utilisant des engins et des équipements conformes aux normes en vigueur,
- le nettoyage quotidien du chantier,
- le balisage et la circonscription des zones de circulation des engins,
- la gestion responsable des déchets et notamment leur collecte séparatiste par des entreprises spécialisées,
- l'optimisation de la production de déblais dus aux opérations de décapage et de nivellement.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation le site disposera :

- d'ouvrages de rétention convenablement dimensionnés,
- d'un séparateur d'hydrocarbures permettant de traiter les eaux de pluie issues des voiries et de l'aire de dépotage,

Les bornes incendie à proximité du site suffiront pour couvrir les besoins en eau en cas d'incendie.

Il n'y a pas de rejets d'effluents associés à l'activité de vieillissement d'alcools. Les seules émissions du site correspondent :

- aux eaux de pluie,
- aux émissions des camions,
- à la part des anges.

Il n'y a pas de rejets d'eaux sanitaires sur le site.

Les eaux pluviales seront infiltrées dans une noue de 150 m<sup>3</sup> réalisée sur le site après leur passage par un séparateur d'hydrocarbures.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à l'autorisation environnementale au titre de la rubrique ICPE 4755- 2a pour une QSP de 2000 m<sup>3</sup>.  
La masse d'alcool présente sur le site s'élèvera à 1894 t, le site ne sera donc pas classé SEVESO.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Les 3 nouveaux chais auront les dimensions suivantes :  - Surface intérieure chai n°2 et n°3 : 299,25 m <sup>2</sup> , - Surface intérieure chai n°4 : 297,7 m <sup>2</sup> , - hauteur au faitage : 8,97 m - hauteur sous ferme : 6,50 m - Profondeur de rétention : 2,2 m	Pour l'ensemble du site :  Toitures : 1 200 m <sup>2</sup> Voies enrobé : 2115 m <sup>2</sup> Espaces verts : 2 817 m <sup>2</sup> Noue : 200 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

"CHAMPS DES RIVAUX"  
16300 BARRET

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 ° 12' 10 "O Lat. 45 ° 29' 30 "N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

L'intégralité du site se trouve sur la commune de BARRET.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Le site a fait l'objet d'une déclaration pour le chai n°1 de QSP = 499 m<sup>3</sup> en date du 19/02/2021.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Au regard du site on recense :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une ZNIEFF de type 1, n° 540015642, localisée à plus de 8 km du site,</li> <li>- une ZNIEFF de type 2, n°540120112, dénommée «HAUTE VALLEE DE LA SEUGNE» localisée à 2 km au sud du site,</li> <li>- une ZNIEFF de type 2, n°540120011, dénommée « VALLÉE DU NÉ ET SES AFFLUENTS » et localisée à 3,5 km au nord du projet.</li> </ul>
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un APB la plus proche est la zone référencée FR3800517, à plus de 15 km au nord sur les communes d'ANGEAC-CHARENTE, GRAVES-SAINT-AMANT, SAINT-MÊME-LES-CARRIERES.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site est inscrit dans le périmètre de protection de l'église de SAINT-PARDOUX située à 370 m et dans celui de la croix de l'ancien cimetière localisés à 200 m à l'est du site. Aucune parcelle n'est commune entre le site et les deux monuments historiques classés.</p> <p>Les nouvelles constructions tiendront compte de la réglementation en vigueur.</p>
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est inclus dans la ZRE 1601. L'entreprise ne prévoit pas l'exploitation d'un forage.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de BARRET est incluse dans le périmètre de protection rapproché - secteur général - du captage de SAINT-SAVINIEN-COULONGE et à 2,3 km au sud-ouest de la zone de protection immédiate de la prise d'eau de "LES BRUNS".
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone NATURA2000 la plus proche est localisée à 2 km au sud du projet. Cette zone est référencée FR5402008 et est dénommée « HAUTE VALLÉE DE LA SEUGNE EN AMONT DE PONS ET AFFLUENTS » Une seconde zone NATURA2000 est localisée à 3 km au nord du site et est dénommée "VALLEE DU NE ET SES PRINCIPAUX AFFLUENTS", référencée FR5400417.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de travaux du projet sera excédentaire en matériaux. Les matériaux produits serviront à l'aménagement des voies ou seront évacués du site via des filières spécialisées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est dans une zone de corridors diffus. Les espaces non utilisés dans le cadre du projet resteront engazonnés.  Le projet n'est pas susceptible d'entraîner des perturbations de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est inscrit dans une zone d'activité "LES RIVAUX" à vocation économique. Il n'engendre donc pas de consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site présente des risques d'incendie, d'explosion et de pollution liés à la présence d'alcools dont la maîtrise sera démontrée dans l'étude de dangers.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est en zone potentiellement sujette aux inondations de cave. Le site est en zone de sismicité faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de stockage d'alcools n'engendre pas de risques sanitaires.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase travaux s'accompagnera d'une augmentation du trafic. L'activité de vieillissement d'alcools nécessite des transports en camions. Actuellement le gérant estime les déplacements sur le site à 2 camions/jour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de stockage d'alcool n'est pas génératrice de bruits. Des mesures de bruits seront réalisées aux échéances réglementaires.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets dans l'air sont limités à la part des anges et aux émissions des camions.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux pluviales issues des voiries, toitures et aire de dépotage transiteront par un séparateur d'hydrocarbures avant d'être infiltrées et tamponnées dans une noue.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seuls déchets sur le site seront produits lors du curage du séparateur à hydrocarbures. Ils seront traités par ORTEC SERVICE ENVIRONNEMENT.



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site étant dans une zone de présomption de prescriptions archéologiques, il est susceptible de faire l'objet d'une prescription de diagnostic lors de l'instruction du permis de construire.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, le site d'implantation fait déjà parti d'un zonage à vocation d'activité économique.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les impacts du projet sont relatifs aux risques technologiques.

Le projet respectera le cahier des charges des nouveaux stockages d'alcools de bouche soumis à autorisation.

L'entreprise a prévu des rétentions internes pour les chais et la maîtrise des débordements en cas d'accident. Deux points d'eau incendie de 180 m<sup>3</sup>/h et 185 m<sup>3</sup>/h localisés à 100 m du site seront mis à disposition du SDIS.

Une noue permettra d'infiltrer les eaux pluviales après leur passage par un séparateur d'hydrocarbures.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, les installations seront hors périmètre protégé.

Il est prévu la mise en rétention interne de tous les stockages. L'aire de dépotage sera sur sa propre rétention.

Le vieillissement d'alcools n'est pas une activité génératrice d'émissions particulières ni d'un trafic routier important.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Voir pièces annexes.

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

ARTWENAC

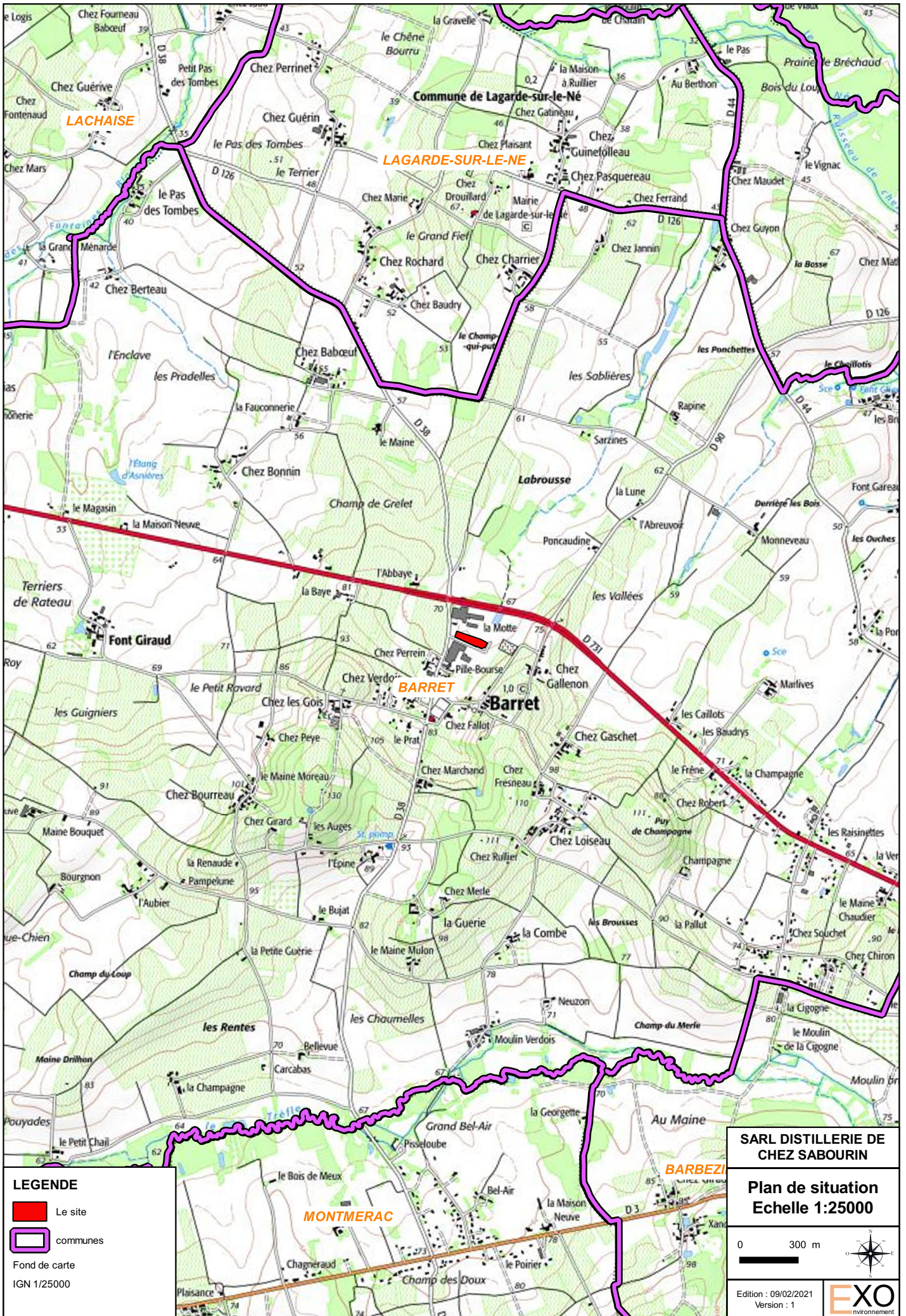
le,

09/03/2021

Signature







LACHAISE

LAGARDE-SUR-LE-NE

BARRET

BARBEZIEUX-MÉDOC

MONTMÉRAC

**LEGENDE**

- Le site
- communes

Fond de carte  
IGN 1/25000

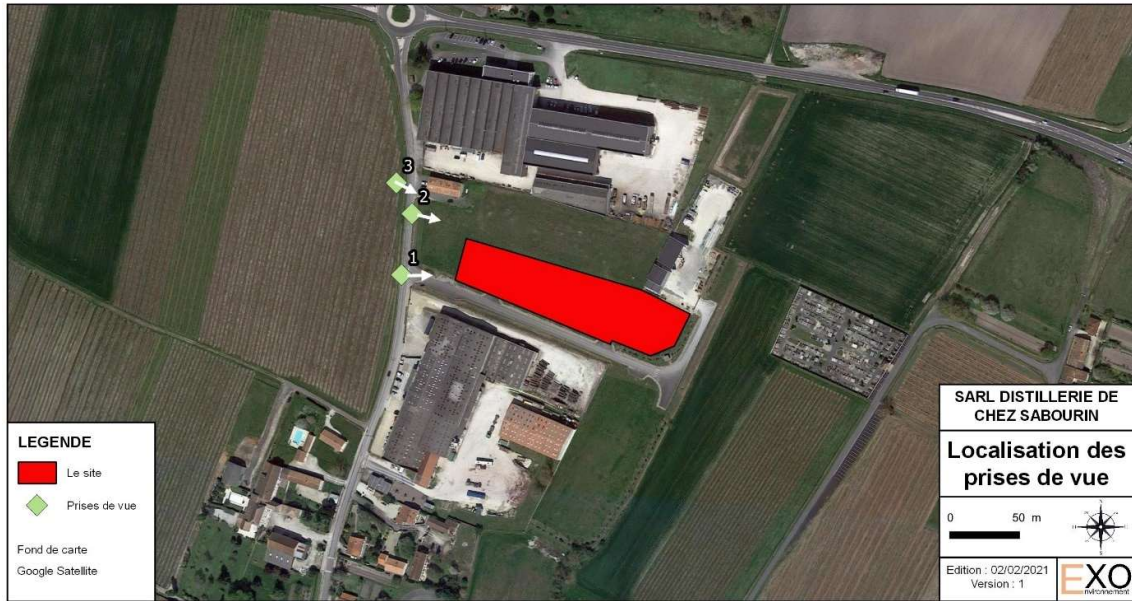
**SARL DISTILLERIE DE CHEZ SABOURIN**

**Plan de situation**  
**Echelle 1:25000**

0 300 m

Edition : 09/02/2021  
Version : 1





Source : Google maps

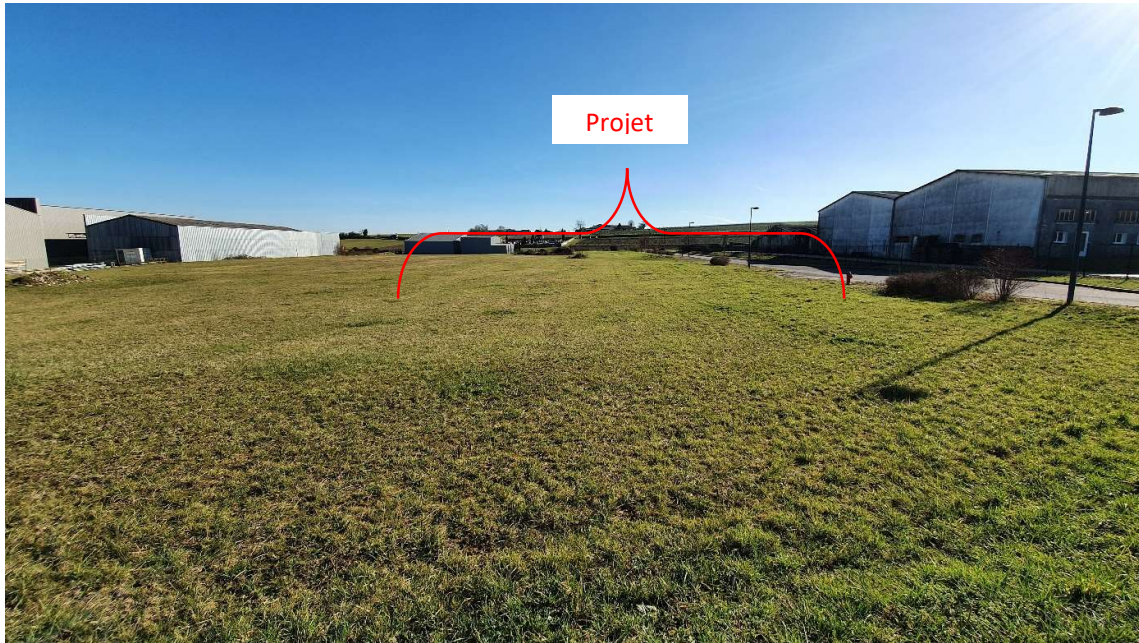
Figure 1 : Localisation des prises de vue



Source : E-XO

Figure 2 : Prise de vue n°1 – Entrée du site





Source : E-XO

Figure 3 : Prise de vue n°2 – Vue rapprochée



Source : E-XO

Figure 4 : Prise de vue n°3 – Bordure de site





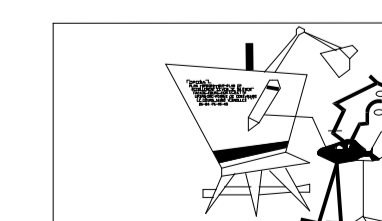
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE BARRET

propriété de la SARL CDR

## PLAN DES INSTALLATIONS

PLAN D'ENSEMBLE  
 limite de 200m  
 Echelle: 1/200



sas TOPOBAT-MO  
 2, imp de chez audet  
 16300 CHALLIGNAC  
 06-84-76-15-45

DOSSIER n° 210932

Fond de plan basé sur le plan cadastrale

Challignac le 02 03 2021

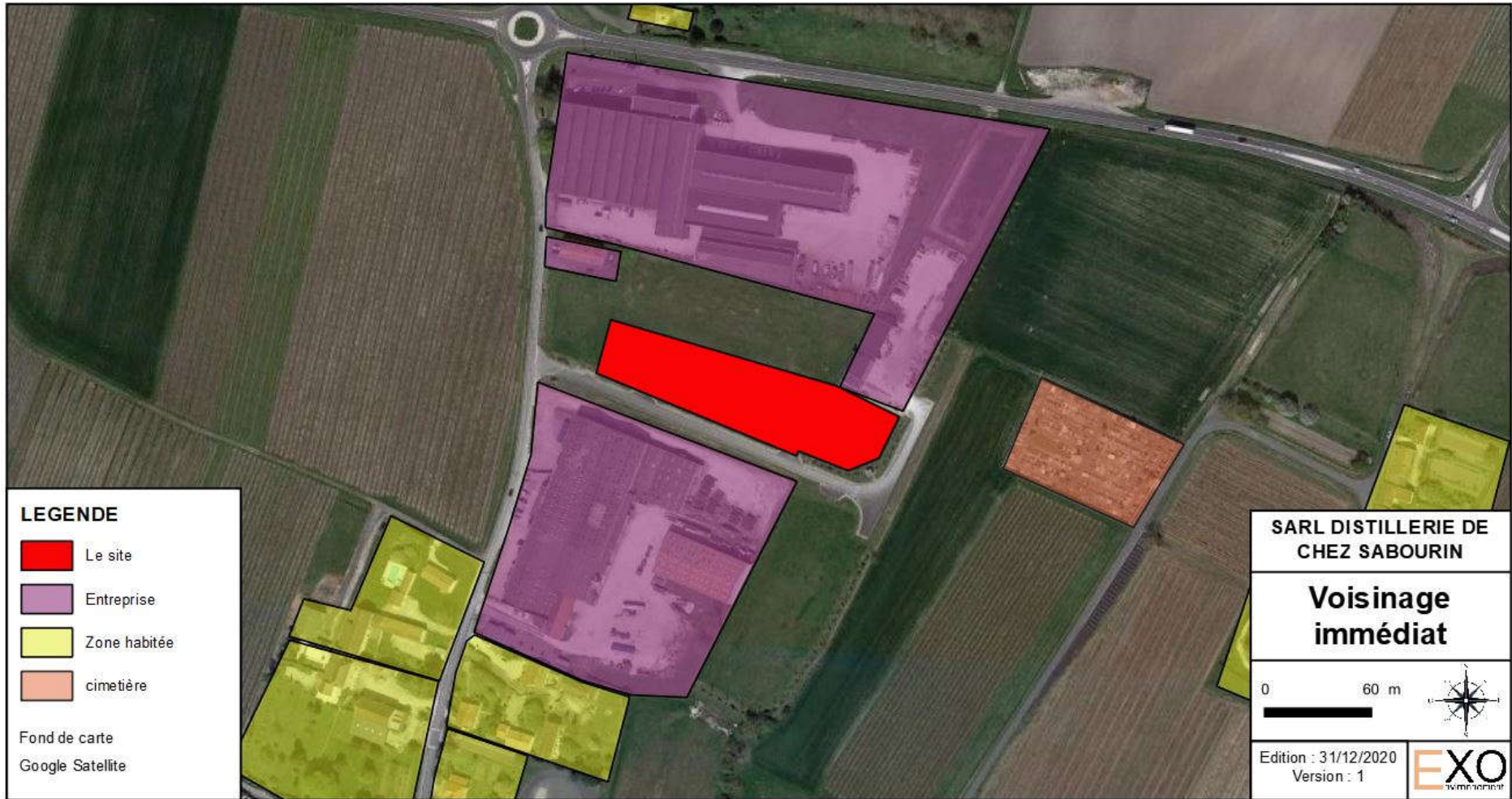




Source : Géoportail

Figure 1 : Localisation du site





Source : Google maps

Figure 2 : Voisinage immédiat du projet de site

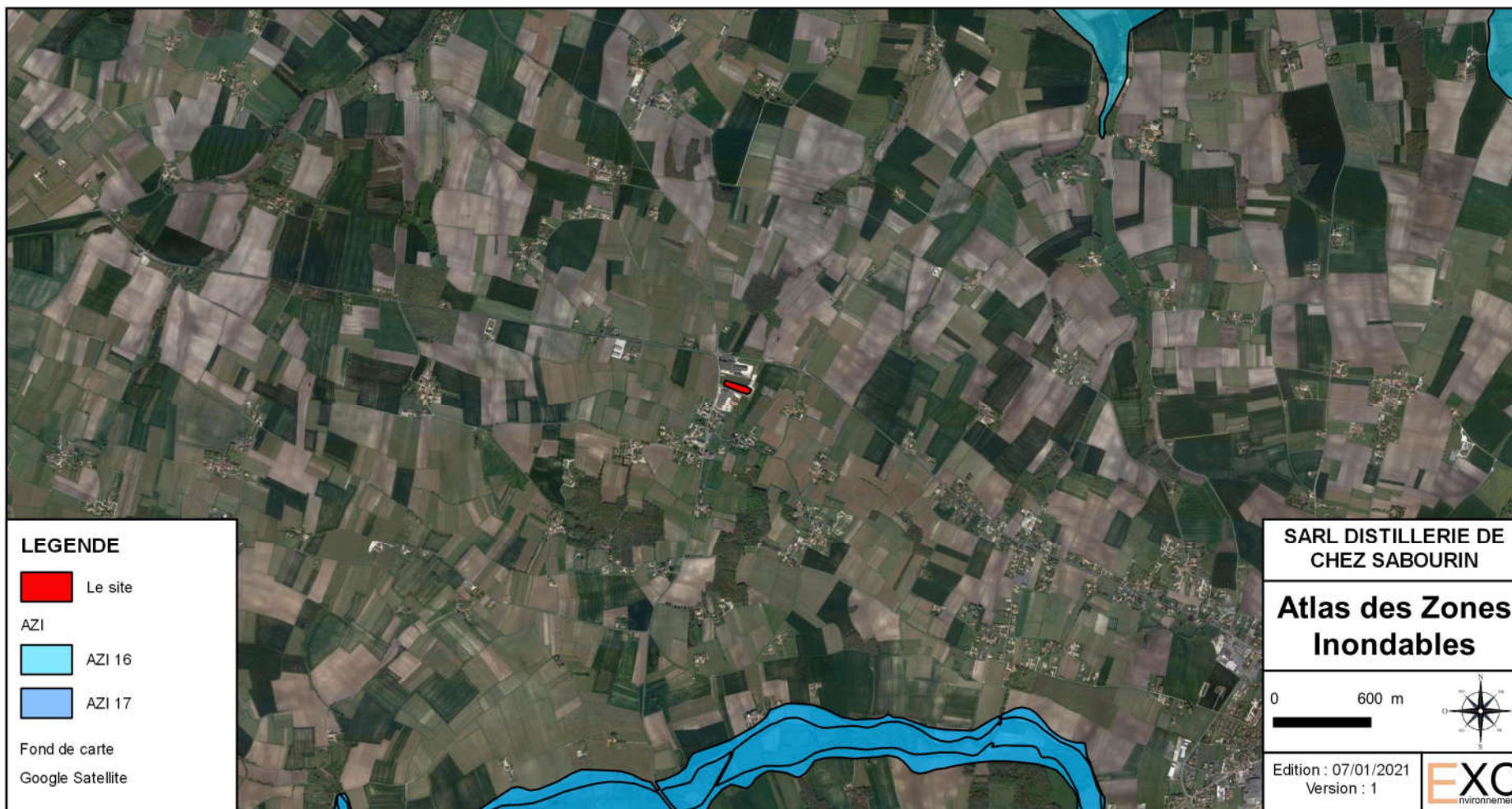




Source : Géoportail

Figure 3 : Localisation des principaux axes routiers





Source : Géorisques

Figure 4 : Zones inondables





Source : BRGM Infoterre

Figure 5 : Extrait de l'inventaire des ouvrages de la Banque du SOUS-SOL



Source : BRGM

Figure 6 : Localisation des cavités souterraines

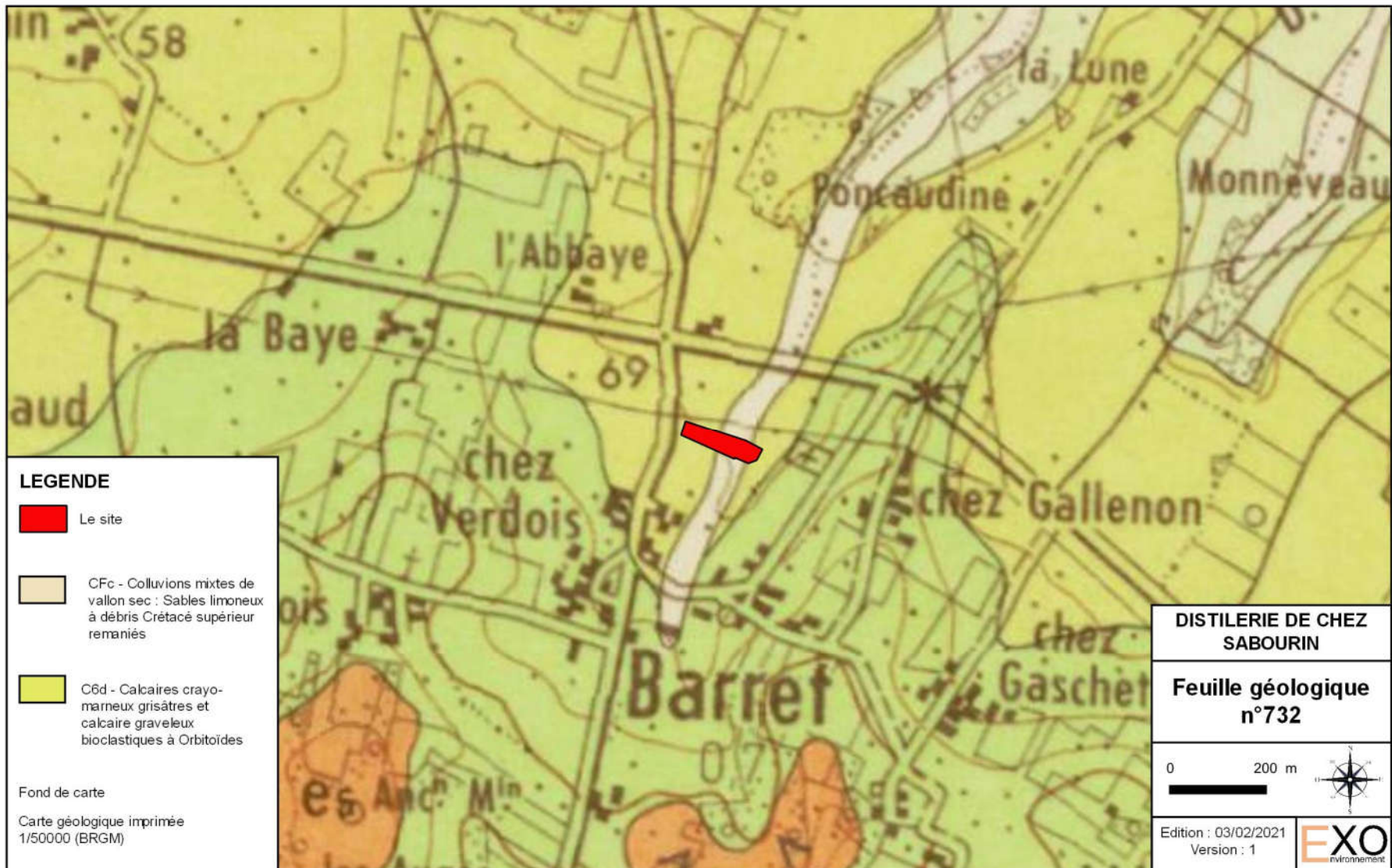




Source : Géoportail

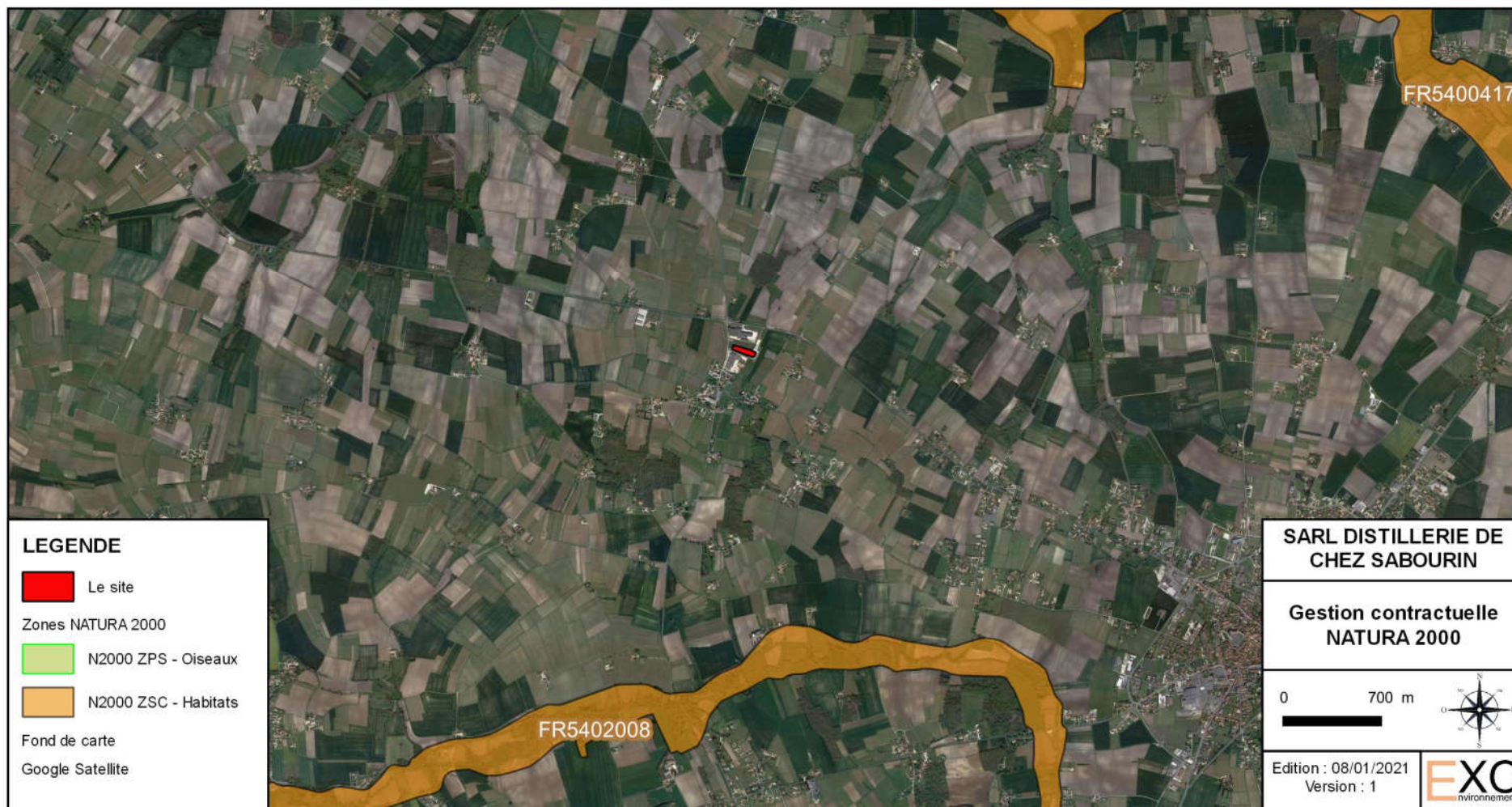
Figure 7 : Localisation du site au niveau communal





Source : BRGM

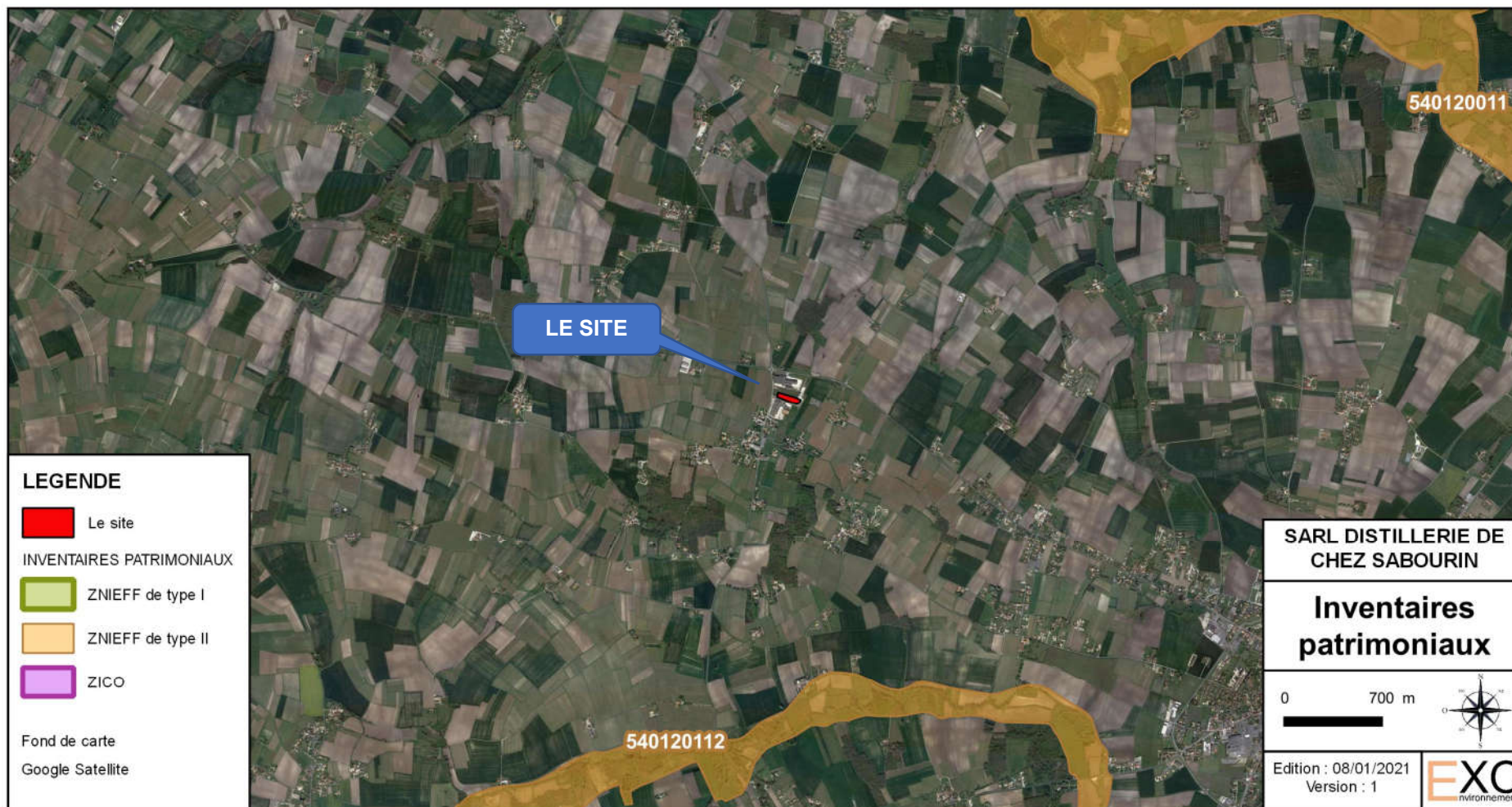
Figure 8 : Extrait de la feuille géologique n°708 de COGNAC au 1/50 000



Source : DREAL Nouvelle Aquitaine

Figure 43 : Site et localisation de la zone NATURA 2000 à proximité





Source : DREAL Nouvelle Aquitaine

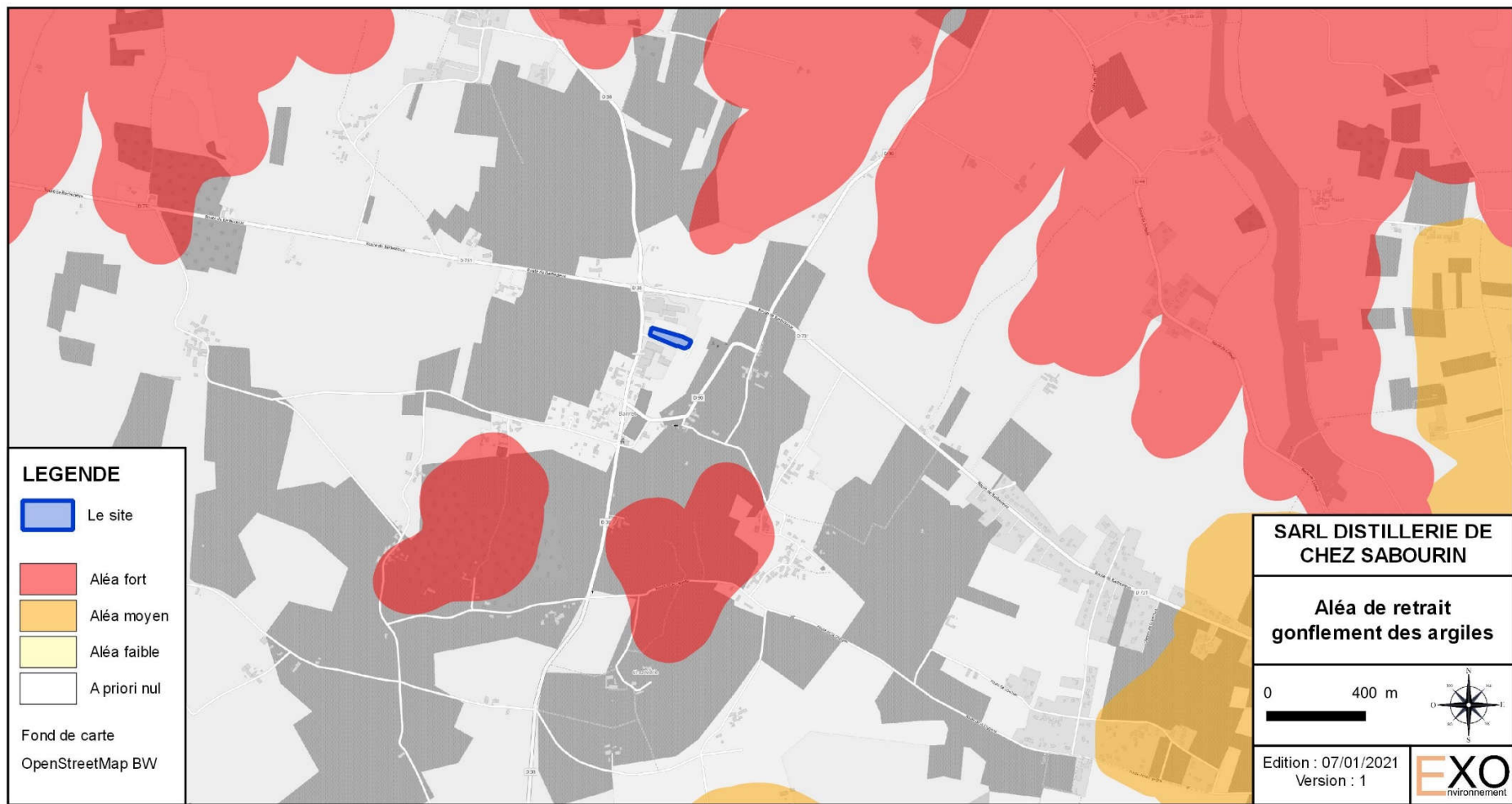
Figure 9 : Localisation des inventaires patrimoniaux ZNIEFF





Source : DREAL Nouvelle Aquitaine

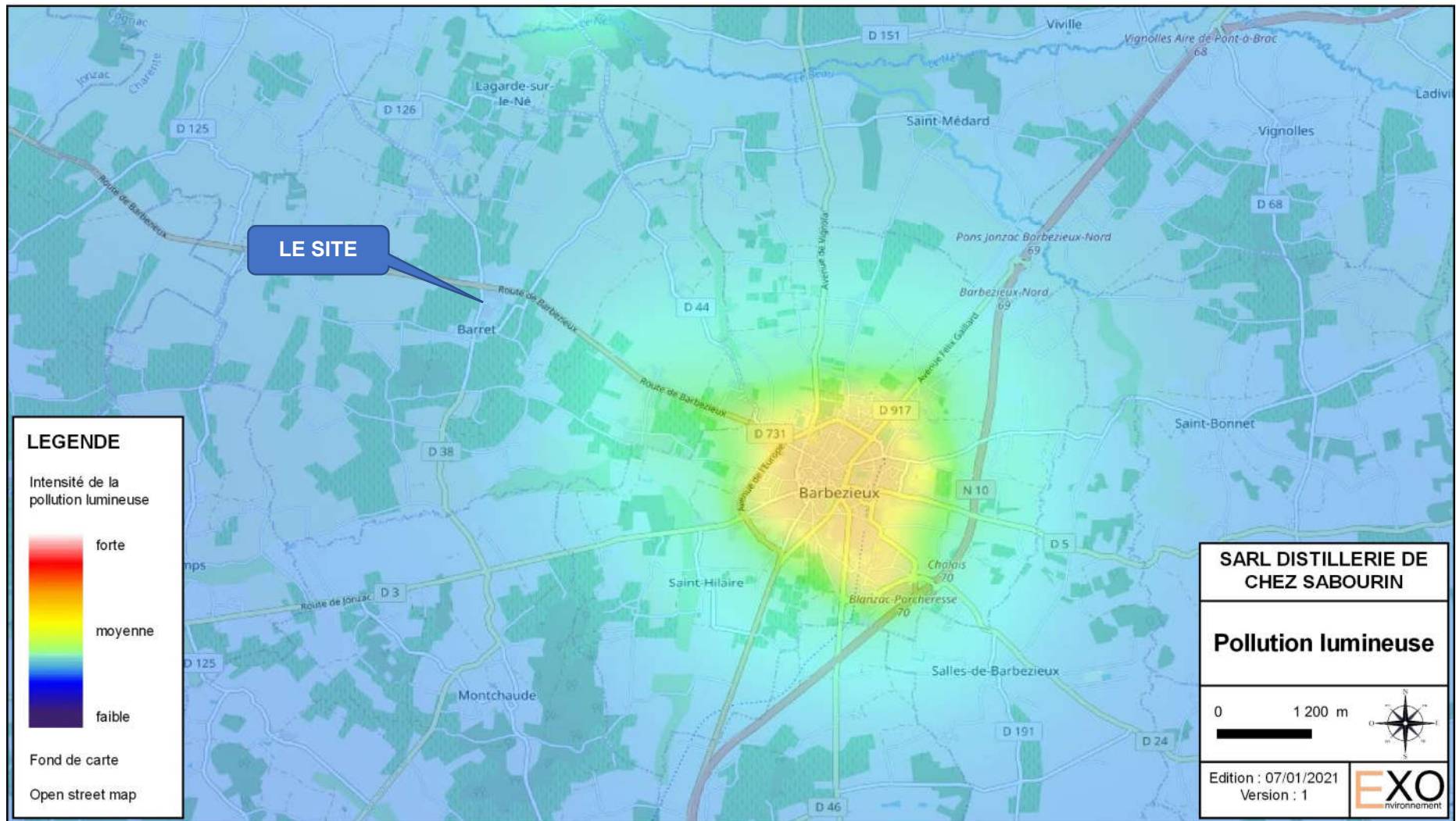
Figure 10 : Installations classées à proximité du site



Source : BRGM

Figure 11 : Aléa retrait-gonflement des argiles





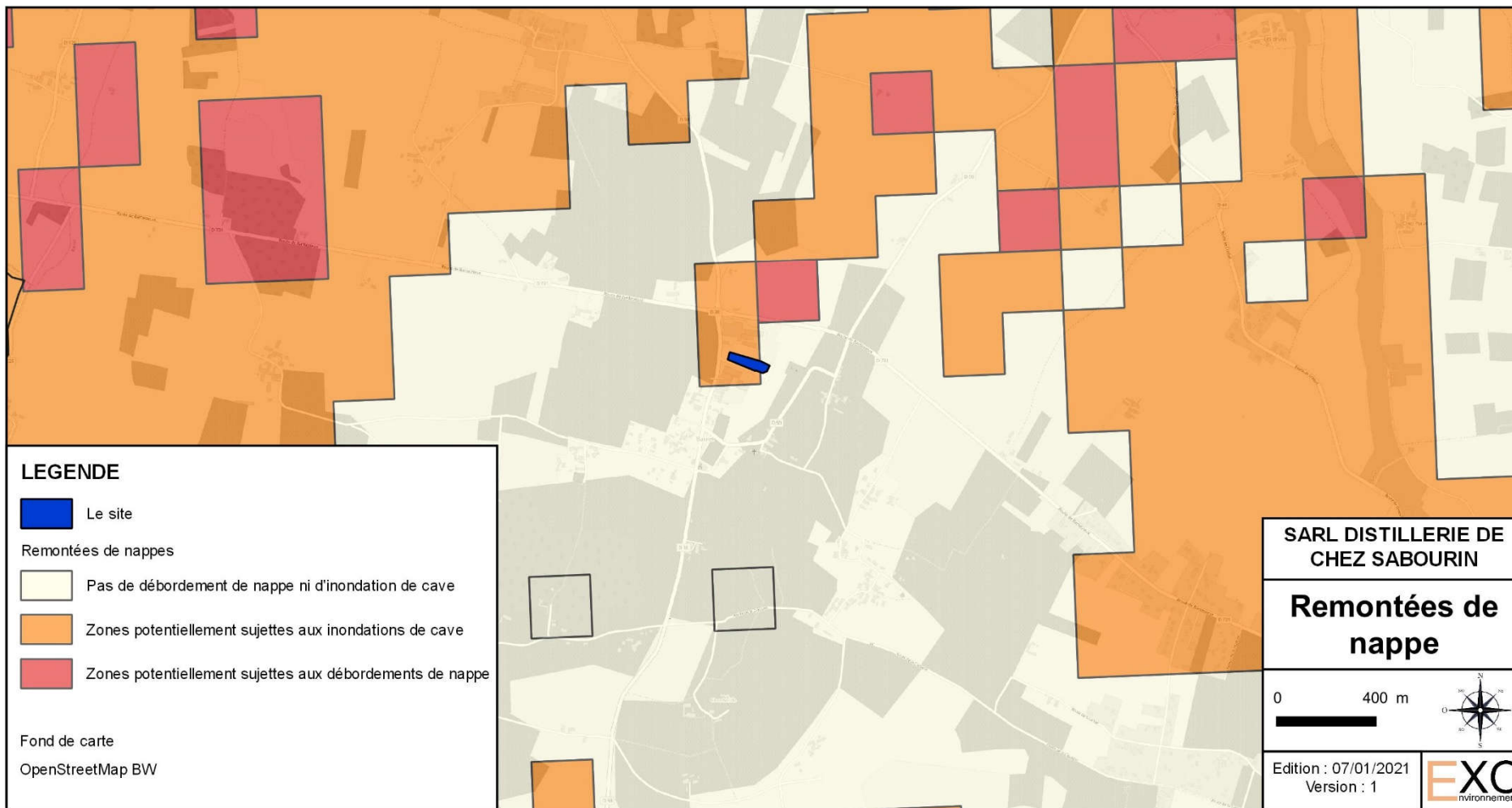
Source : avex.org

Figure 12 : Pollution lumineuse



Source : <http://cartographie.observatoire-environnement.org>

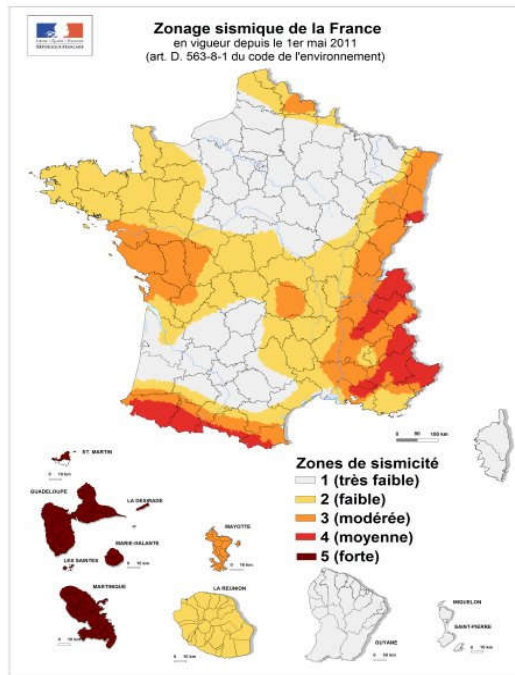
Figure 13 : Les paysages à SALLES D'ANGLES



Source : <http://infoterre.brgm.fr>

Figure 14 : Carte des remontées de nappes





Source : BRGM

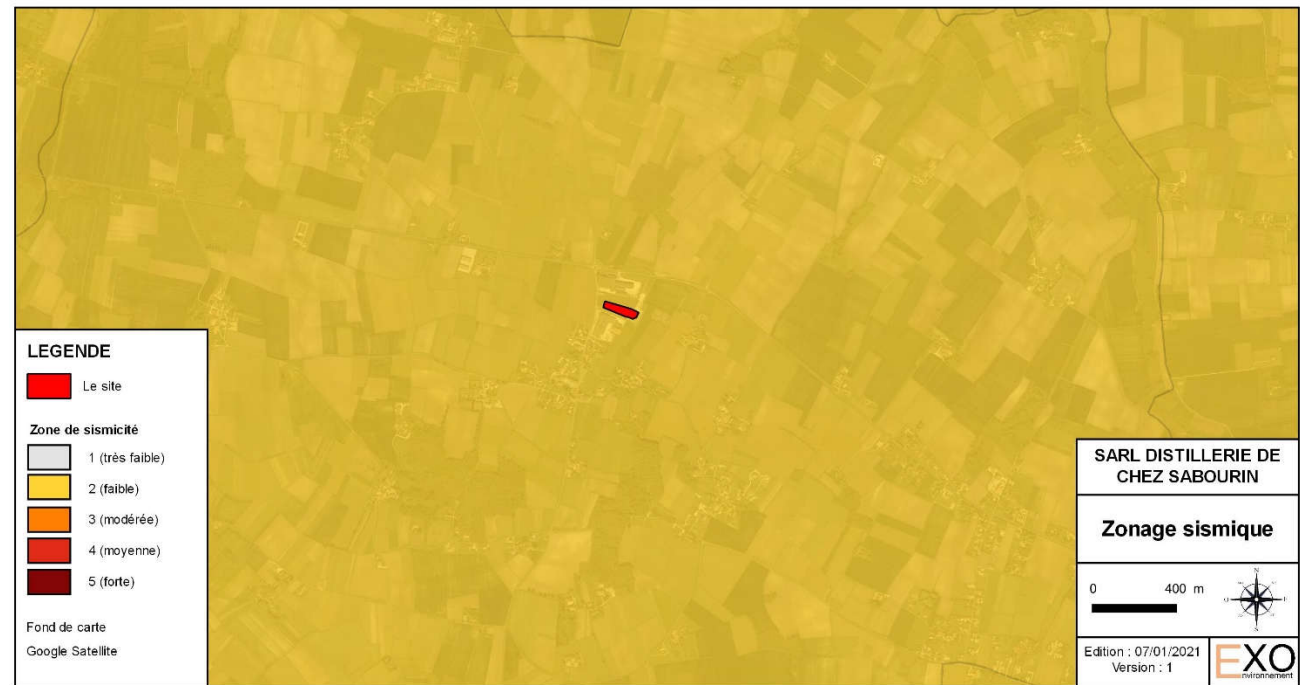
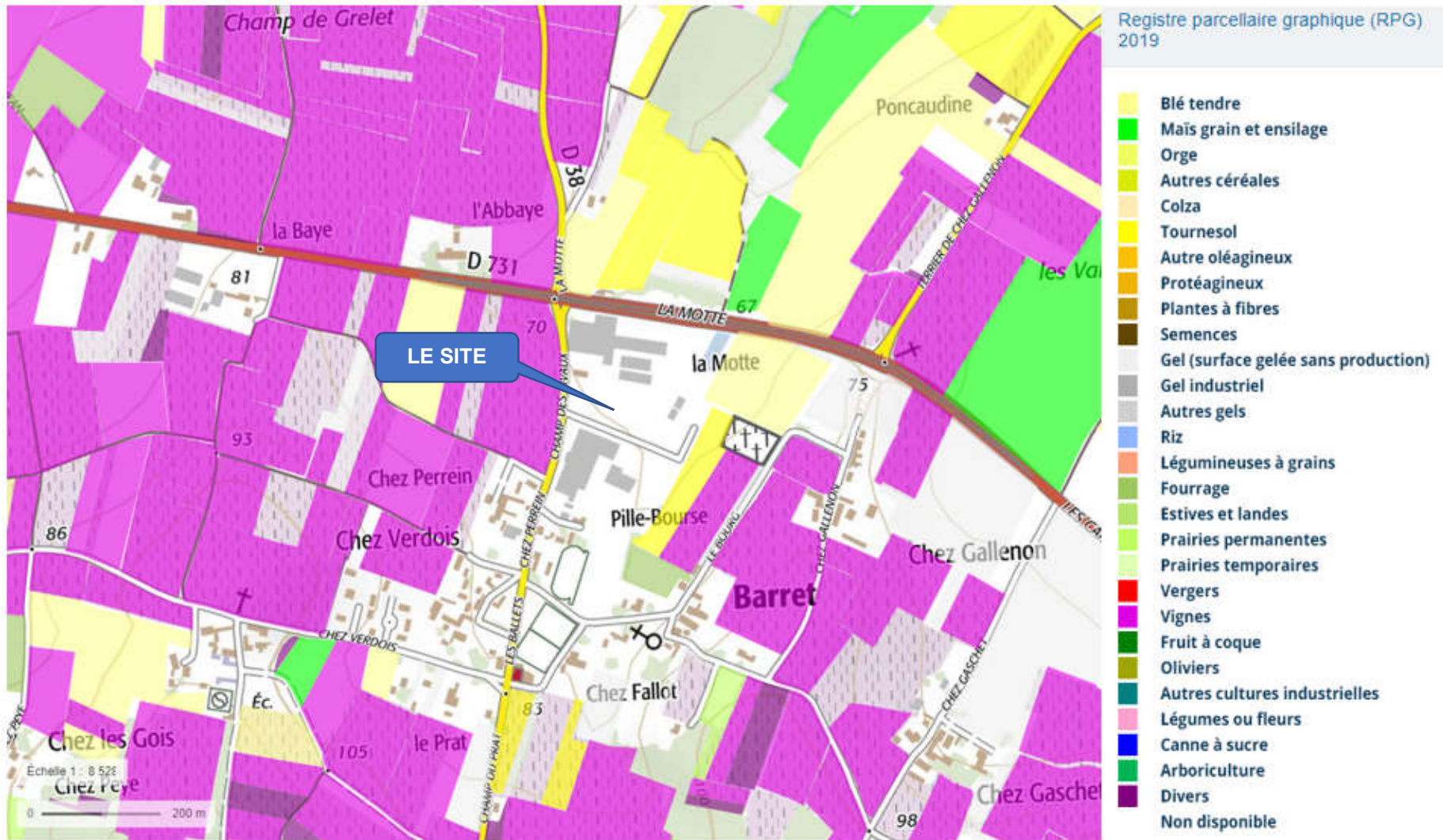


Figure 15 : Zonage sismique de la France et du site de l'entreprise





Source : Géoportail

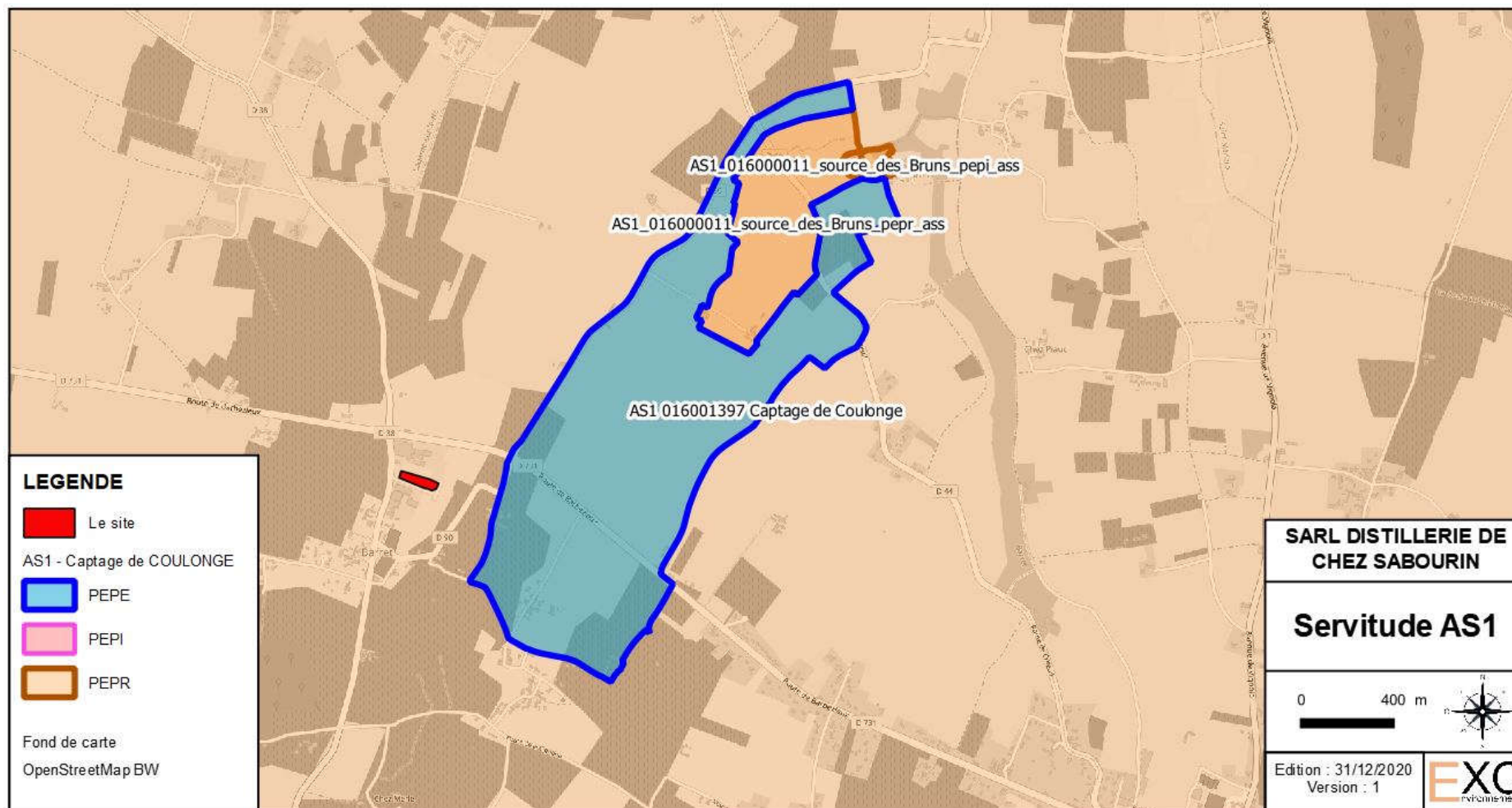
Figure 16 : Extrait du Registre Parcellaire Graphique de 2019 – BARRET



Source : DDT 16

Figure 17 : Servitude AC1

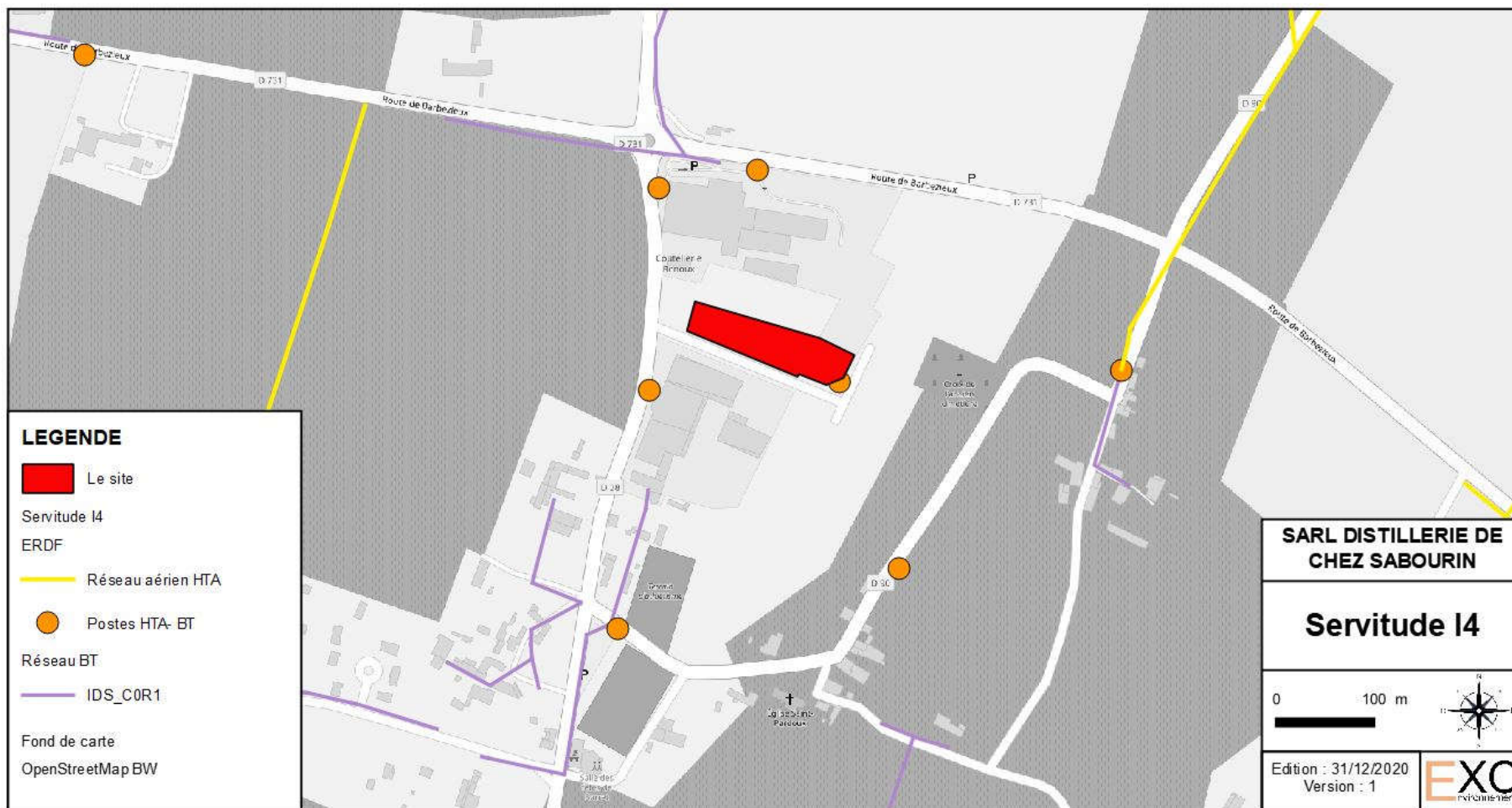




Source : [carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr](http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr)

Figure 18 : Servitude AS1





Source : [carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr](http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr)

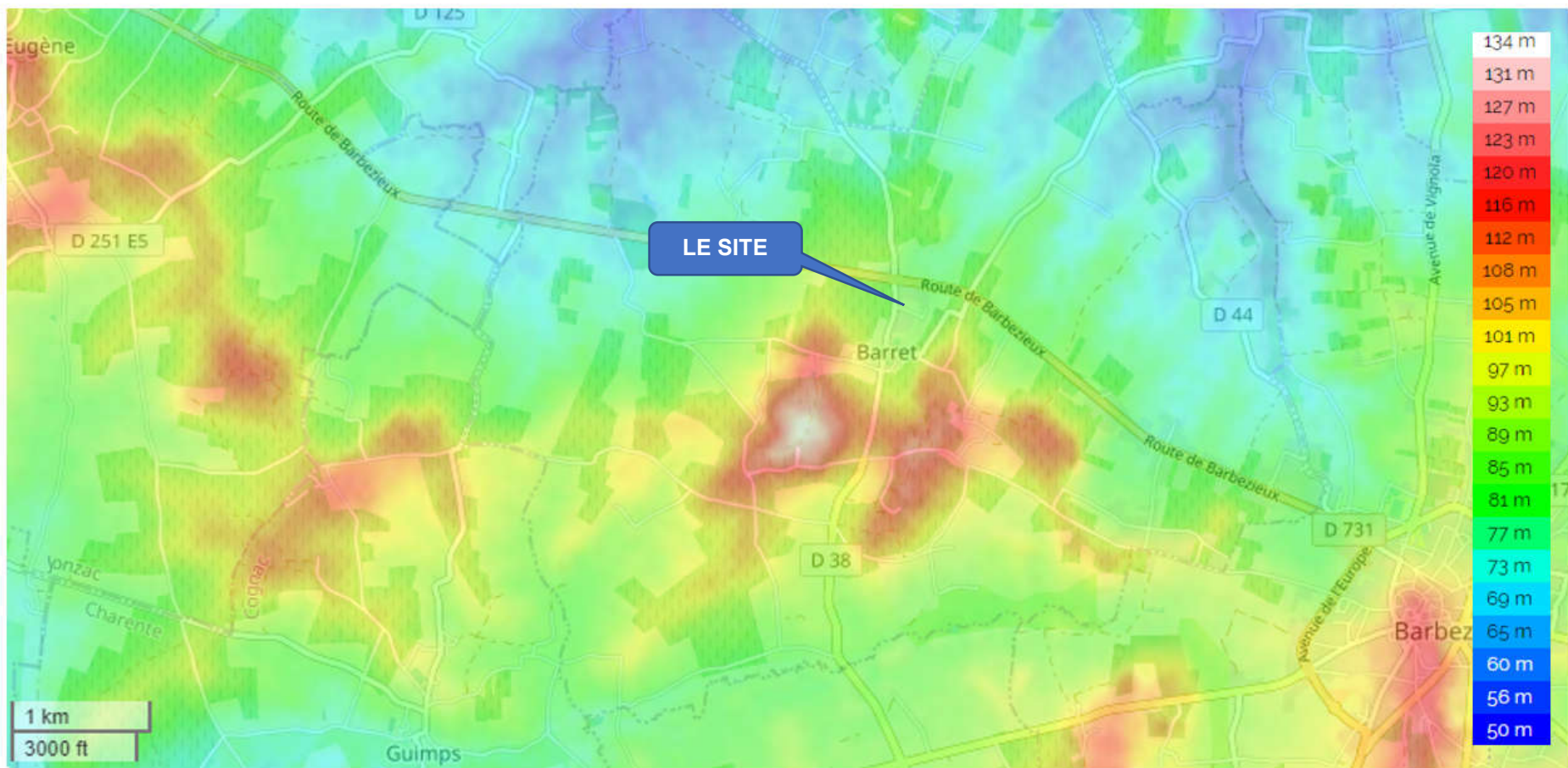
Figure 19 : Servitudes I4



Source : DDT 16

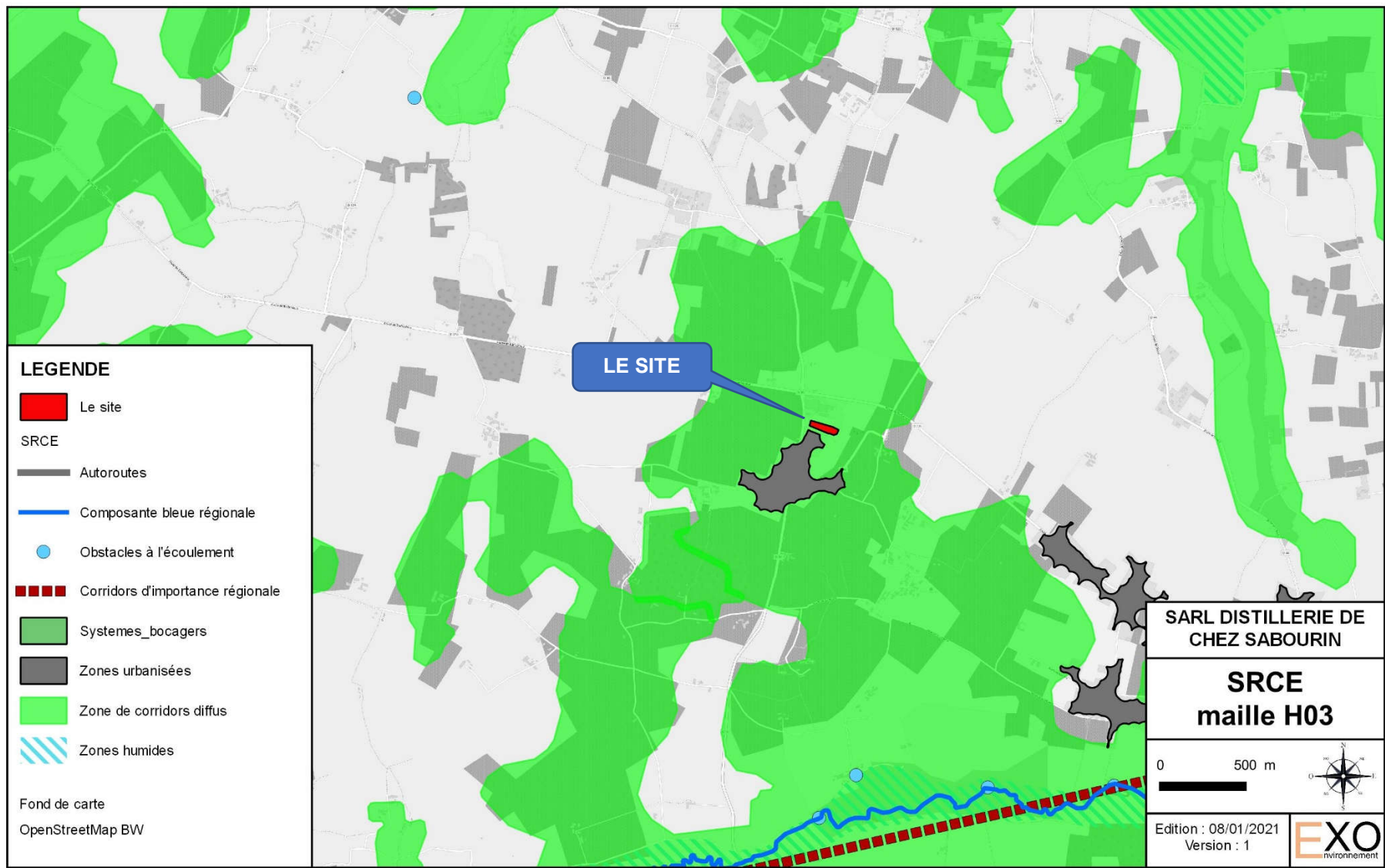
Figure 20 : Servitude T5 de dégagement de l'aérodrome de COGNAC-CHATEAUBERNARD





Source : <http://fr-fr.topographic-map.com>

Figure 21 : Topographie de la commune de BARRET



Source : [www.tvb-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.tvb-nouvelle-aquitaine.fr)

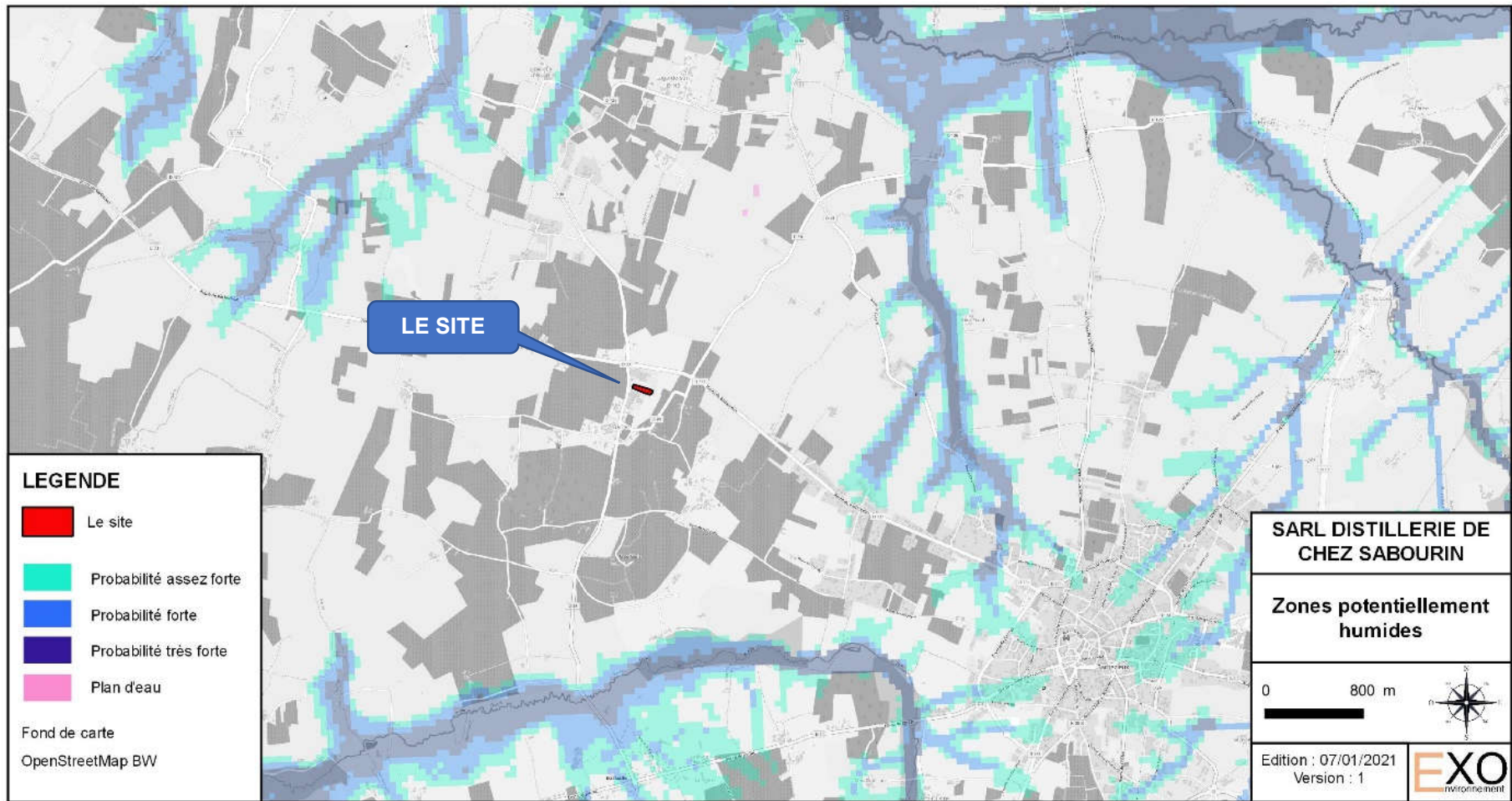
Figure 22 : extrait de l'Atlas SRCE POITOU CHARENTES





Source : <http://geoportail.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr>

Figure 23 : Zones humides



Source : <http://sig.reseau-zones-humides.org>

Figure 24 : Zones potentiellement humides





Source : [www.sigena.fr](http://www.sigena.fr)

Figure 25 : Zone de Présomption de Prescription Archéologique

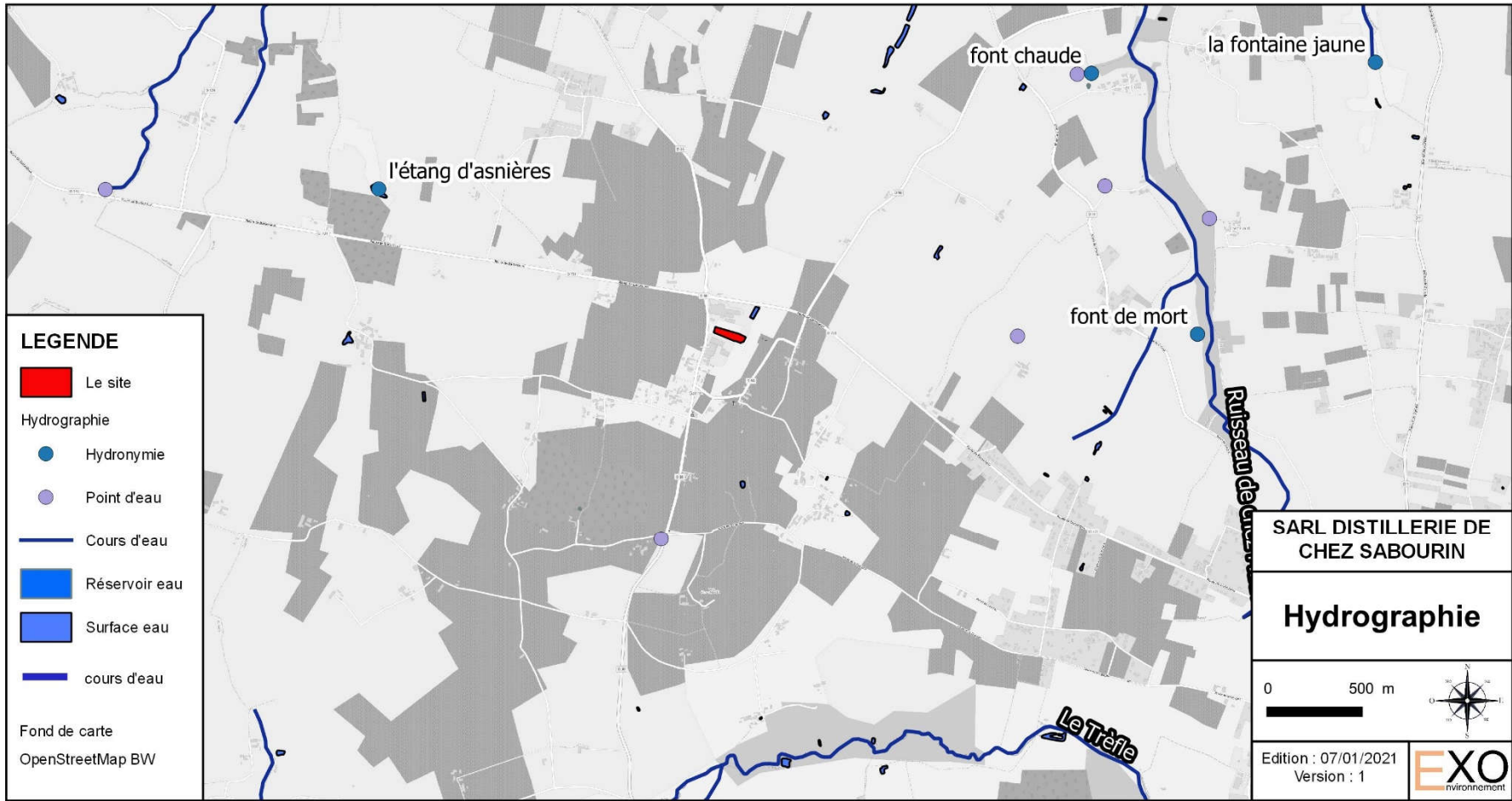


Figure 33 : Hydrographie du site